

AVRIL 2021

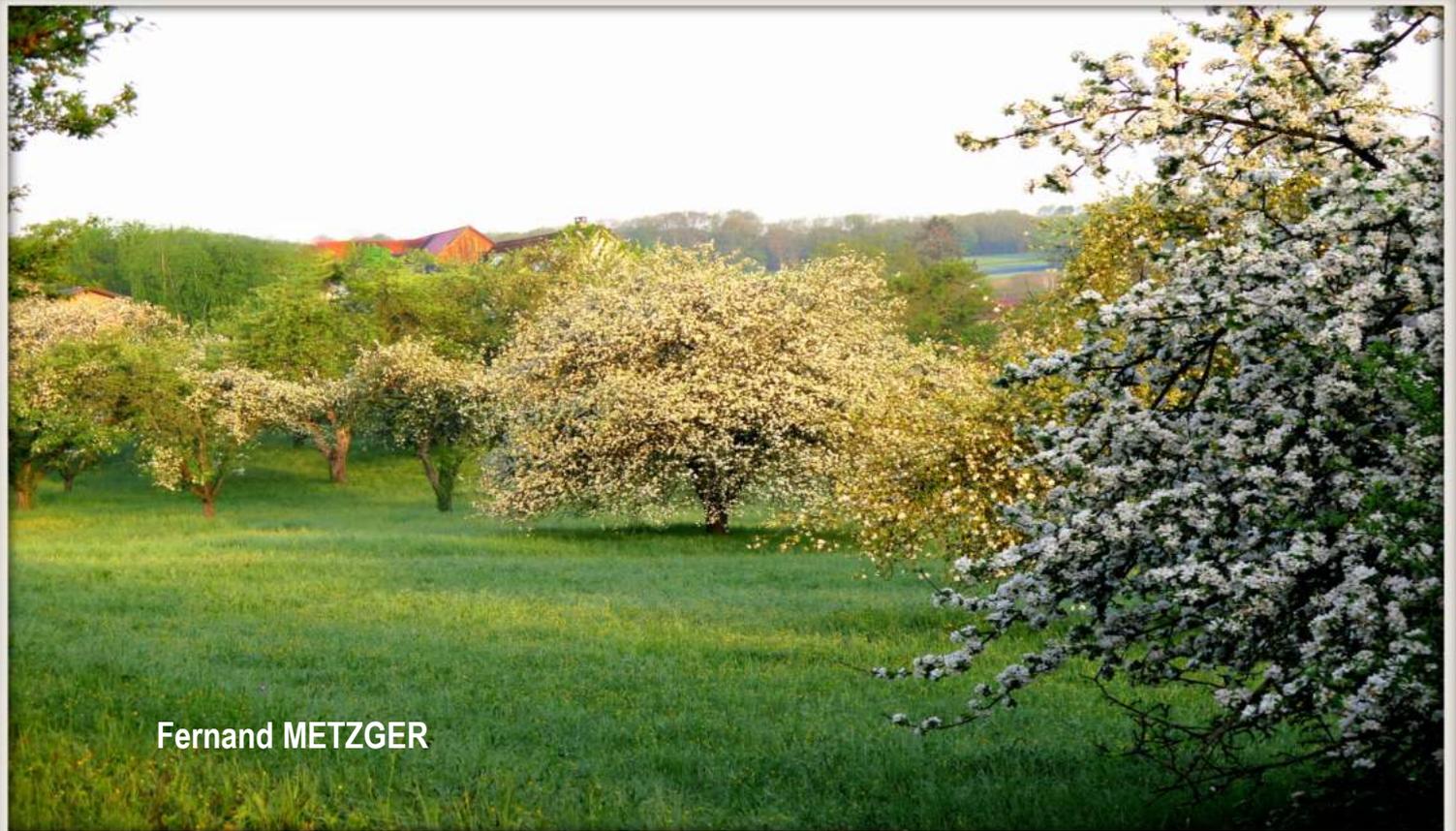
LESECHOS

BULLETIN MUNICIPAL D'ESCHENTZWILLER

COMMUNE

ASSOCIATIONS

DIVERS



Fernand METZGER



A VOS AGENDAS

Aux vues des conditions sanitaires actuelles, tous les évènements traditionnellement prévus doivent être annulés.

Toutefois, la 7^{ème} édition de la Journée citoyenne reste programmée pour le 29 mai 2021.

Souhaitons que cette belle journée puisse avoir lieu !



BALAYAGE DES RUES

Septembre

Jeudi 16 septembre Semaine 37

Octobre

Jeudi 14 octobre Semaine 41

Novembre

Jeudi 18 novembre Semaine 46



Évitez de garer votre véhicule sur la chaussée avant le passage de la balayeuse.

VENTE DE COMPOSTEURS

Le SIVOM de la région mulhousienne propose aux habitants de m2A la vente de composteurs de 400L à un prix de 15 euros TTC.

Réservation obligatoire sur jetermoins.mulhouse-alsace.fr, ou par téléphone au 03 89 43 21 30.

Règlement par chèque bancaire uniquement, à l'ordre du **Trésor public**.

Dates des prochaines ventes

Les mercredis 7, 21 avril, 26 mai, 9 et 23 juin de 14h à 18h

13, rue de Pfastatt, ancien site industriel DMC, bâtiment 57, rue des Brodeuses à MULHOUSE.

DEFIBRILLATEURS ? Où sont-ils ?

Trois défibrillateurs sont disponibles dans notre commune.

L'un d'eux se situe à gauche de la mairie (sur le mur du Dorfhüs),

l'autre à la salle polyvalente et le dernier à l'école maternelle.

Ils sont accessibles 24h/24.



Utilisé précocement, un défibrillateur automatisé externe (DAE) est un dispositif qui permet d'augmenter les chances de survie d'une personne en arrêt cardiaque.

Avant toute utilisation, alertez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112.

SOMMAIRE

COMMUNE

2 > 15

ASSOCIATIONS

16 > 18

DIVERS

19 > 28

Journal du village d'Eschentzwiller

Tiré à 800 exemplaires

Directeur de la publication : Gilbert Iffrig, Maire

Responsable de la rédaction : Patricia Rolland, Adjointe

Réalisation, rédaction et diffusion : Mairie d'Eschentzwiller

Dépôt légal : Avril 2021

Impression : Alsagraphic-Rixheim

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 JANVIER 2021

Administration générale

Le Conseil municipal désigne Monsieur Pierre LIPP comme correspondant défense au sein des membres du conseil municipal.

Affaires financières

- Le Conseil municipal confirme l'adhésion de la commune d'Eschentzwiller à l'AURM moyennant une cotisation annuelle de 500 € (population municipale d'Eschentzwiller de 1473 habitants)

- Les tarifs communaux 2021 ont été fixés tels qu'indiqués ci-dessous:

Cimetière

Tombes simples pour 15 ans	80 euros
Tombes doubles pour 15 ans	160 euros
1 case au colombarium pour 15 ans (2 urnes)	400 euros
Dispersion des cendres au Jardin du Souvenir	80 euros

Droit de place et de stationnement

Pour une demi-journée	50 euros
Pour une journée entière	100 euros

Location du caveau

Particuliers domiciliés dans la commune	250 euros
Particuliers domiciliés hors commune	500 euros
Caution	250 euros
Remplacement de la vaisselle cassée ou endommagée	prix coûtant
Pour les associations, une assemblée générale, une manifestation ou toute autre réunion gratuite.	

Photocopies

	A4 simple	A4 recto-verso	A3 simple	A3 recto-verso
Noir et blanc	0,20 €	0,40 €	0,40 €	0,80 €
Couleur	1,60 €	3,20 €	2,80 €	5,60 €

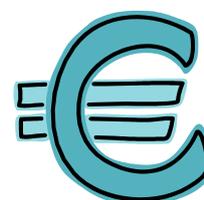
- Le Conseil municipal décide de verser les subventions à différentes associations. Leur montant reste inchangé par rapport à l'année 2020.

Une subvention exceptionnelle de 6000 euros est allouée à l'Ile aux copains pour l'aménagement des locaux dans l'école primaire.

Le Conseil municipal accepte l'attribution d'une subvention équivalente à celle du Conseil Départemental soit 3 900,00 € pour l'organisation de la classe verte de l'école primaire.

- Pour une nouvelle affectation du CPI, qu'elle qu'en soit sa nature, elle doit être soumise à la rédaction d'un permis de construire et à une notice de sécurité.

Le Conseil municipal choisit de retenir l'architecte Stéphane HERRGOTT d'Illzach pour un montant de 3 000,00 € HT soit 3 600,00 € TTC pour cette rédaction.



Affaires intercommunales

- Les compétences PLU (Programme Local d'Urbanisme) et RLP (Règlement Local de Publicité) ont été transférées à Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) au 1^{er} janvier 2020.

La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLET) a adopté le rapport qui lui a été soumis selon les règles de majorité simple prévues par les textes. Le conseil municipal approuve ce rapport.

- Il appartient règlementairement à la commune de prendre en charge le contrôle des appareils de lutte contre l'incendie tous les 3 ans.

Afin de permettre des économies d'échelle et une mutualisation des procédures de passation des contrats pour ces prestations, le Conseil municipal approuve les propositions pour la constitution d'un groupement de commande pour la défense incendie.

- Afin de réaliser des économies mais également de réduire les frais de procédure des marchés publics, le Conseil municipal approuve les propositions pour la constitution d'un groupement de commande constitué des communes d'Eschentzwiller, Pfastatt, Zillisheim et de Brunstatt-Didenheim, pour les prestations de détection et de géoréférencement des réseaux d'éclairage public et de feux tricolores.

- Le rapport annuel 2019 de M2a a été déposé en Mairie, tout comme le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'eau de la ville de Mulhouse.

Divers

À la suite de la décision du conseil municipal prise dans sa séance du 25 septembre 2020, un bail d'occupation précaire avait été signé avec la société Naturôpoil pour l'occupation du parking des pêcheurs. Par mail du 05/01/2021, cette société nous a informé rompre le bail à la date du 31/12/2020.

SEANCE DU 18 FEVRIER 2021

Affaires financières

- Le Conseil municipal accepte le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 8783 € à la Société de Tir d'Eschentzwiller pour effectuer des travaux d'agrandissement du bâtiment.

- Bistrot du village

Dans le cadre de la licence IV que possède la commune, les tarifs des boissons vendues par la régie de recette ont été fixés pour l'ouverture annuelle du bistrot.

- Le conseil départemental a octroyé à la commune, par courrier du 21 septembre 2020, une subvention d'un montant de 30 % d'une dépense subventionnable de 100.000,00 € HT pour les travaux de rénovation de la toiture du stand de tir. Cette subvention reste valable à condition d'un démarrage de chantier avant le 30 juin 2021 et sera proratisée.

Le Conseil municipal décide de réaliser les travaux de réfection de la toiture du stand de tir et les travaux de maçonnerie en 2021 et de retenir :

Pour les travaux de toiture : l'entreprise D.F.T.B. de Morschwiller le Bas pour un montant de 42 065,94 € H.T., soit 50 479,13 € T.T.C.

Pour les travaux de maçonnerie : l'entreprise ALEBAT de Schlierbach pour un montant de 13.211,25 € H.T., soit 15 853,50 € T.T.C.

Affaires intercommunales

Le Conseil municipal prend acte du dépôt en mairie des rapports 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement, du service public d'élimination des déchets du SIVOM et du rapport d'activité 2019 du SIVOM.

- En séance du 18 janvier 2021, le conseil d'agglomération de m2A a décidé, après en avoir débattu conformément à la loi engagement et proximité du 27 décembre 2019, d'élaborer un pacte de gouvernance qui synthétise la manière dont les élus locaux s'accordent sur le fonctionnement quotidien de m2A.

En l'espèce, le projet de pacte de gouvernance de m2A se décline en quatre parties :

- La présentation des élus et des assemblées
- La place centrale des maires et des communes dans le processus décisionnel
- La collaboration communauté – communes

Les autres formes de collaboration.

Le Conseil municipal donne un avis favorable au pacte de gouvernance de Mulhouse Alsace Agglomération.

Divers

Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux de louer à compter du 1^{er} mars 2021 dans un premier temps, le rez-de-chaussée du bâtiment à l'entreprise GSUNDGO, fabricant de bière artisanale, dont le gérant est domicilié à Eschentzwiller pour y exercer son activité.

De futurs locataires pourront louer ainsi le 1^{er} étage restant vacant.

Le Conseil municipal approuve la passation d'un bail commercial pour la location du rez-de-chaussée du bâtiment communal situé au 2a, rue de Mulhouse avec la société GSUNDGO d'Eschentzwiller et les termes du bail commercial présenté.

PALMARES 2020 DES ILLUMINATIONS DE NOEL

Depuis plusieurs années, des familles déploient des trésors de talent et d'imagination pour faire vivre la féerie de Noël à tout le village.

Nous les en remercions vivement !

1^{er} prix : Mr et Mme LECONTE Olivier
4, impasse des Alpes

2^{ème} prix : Mr et Mme BELTZ Roger
18, rue de Bruebach

3^{ème} prix : Société de pêche
Etang, rue de Mulhouse

4^{ème} prix : Mme PERRITAZ Marie Pascale
Mr et Mme GRENON Sébastien
Mr et Mme ZINDY Olivier
Mr SEMBACH Jérémy
Mr et Mme FISCHER Daniel



ANNIVERSAIRES

Tous nos vœux de bonheur et d'excellente santé à Mme Hortense KLEINHENY qui a soufflé 91 bougies le 11 janvier, à Mr Daniel TASSETTI pour ses 80 ans fêtés le 17 janvier, à Mr André BAUMERT pour ses 85 ans le 14 février et à Mme Lydia WALTER qui a fêté ses 91 ans le 25 février.

Nous adressons également nos vœux à ces dames ayant fêtés leurs 75 ans en ce début d'année : Mme Christiane JUDLIN le 24 janvier, Mmes Geneviève KREMPPER et Betty BAYONI le 02 février et Mme Danielle MEYER le 25 février.

BIBLIOTHEQUE

Ouverture normale de la bibliothèque, en cas de nouvelles consignes sanitaires, nous vous préviendrons des éventuels changements.

CONSIGNES SANITAIRES :

Masque obligatoire.

Pas plus de deux personnes dans la Bibliothèque.

Attente dans le couloir en respectant la distanciation.

Du gel hydroalcoolique sera mis à votre disposition à l'entrée.

(Merci de bien vouloir l'utiliser, pour éviter que le virus se dépose sur les livres.)

2021	Vendredi de 16H à 18H	Samedi de 14H à 16H
AVRIL	16/04/2021 30/04/2021	10/04/2021 24/04/2021
MAI	14/05/2021 28/05/2021	22/05/2021 1er et 8 mai fermés
JUIN	11/06/2021 25/06/2021	05/06/2021 19/06/2021

Nouveautés :

BONNEFOY Miguel : Héritage

NIMIER Marie : Le palais des orties

SEANQUE Antoine : Que sont nos amis devenus

CHEVALIER Tracy : La brodeuse de Winchester

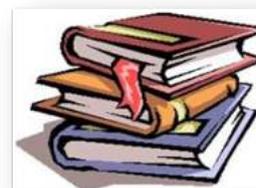
ZAOUI DAVID : Le peintre du dimanche

FOLLET Ken : Le Crépuscule et l'Aube

ZENITER Alice : Comme un empire dans un empire

MACDONALD Tiffany : Betty

MICHELOT Jean-Louis : Sur le Rhône



BIEN VIVRE ENSEMBLE

Pour que la belle saison soit agréable à tous, nous vous rappelons la législation en vigueur quant à l'environnement sonore, piscines, jardinage,

Tapage

Il n'existe pas de législation spécifique quant au tapage nocturne, on parle de tapage de façon générale.

L'article R.1334-31 du Code de la Santé Publique précise qu' « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »

L'article R.1337-7 précise également : « Est puni de la peine d'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe le fait d'être à l'origine d'un bruit particulier, autre que ceux relevant de l'article R.1337-6, de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme dans les conditions prévues à l'article R. 1334-31 »

Pour finir, l'article R.623-2 du Code Pénal nous dit : « Les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 3e classe. [...] »

Nuisances sonores

L'arrêté n°49/1990 du 2 juillet 1990, portant réglementation des nuisances sonores à Eschentzwiller a été modifié comme suit en 2010 :

Article 1 : « Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, **des outils ou des appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage** en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit **interrompre ces travaux entre 12 heures et 13 heures 30, entre 20 heures et 7 heures, ainsi que toute la journée les dimanche et jours fériés**, sauf en cas d'intervention urgente. Des autorisations exceptionnelles pourront être accordées pour effectuer des travaux urgents et conformes à l'intérêt général. »

Article 2 : « Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que **tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques doivent être interrompus entre 12 heures et 13 heures 30, entre 20 heures et 8 heures, ainsi que les dimanche et jours fériés.** »



PETITS RAPPELS ... MAIS TRES UTILES !

Un village propre, c'est aussi un village où il fait bon se promener sans avoir à regarder où l'on met les pieds pour éviter les crottes de chiens ou le crottin de cheval. Ramasser les crottes, c'est bien. Les mettre ensuite à la poubelle c'est encore mieux !

Un petit geste est si simple et rend la vie plus agréable.

De plus, nous avons aussi constaté que les travers des villes arrivent aussi dans notre village. De plus en plus de masques chirurgicaux se retrouvent sur les trottoirs et dans les rues.

Là aussi, ramasser son masque quand il tombe ne demande pas beaucoup d'efforts.

Merci à vous tous pour votre civisme et merci à quelques-uns de nos concitoyens exemplaires qui ramassent canettes, papiers et autres déchets que d'autres ont semé !



TRAVAUX A L'ECOLE MATERNELLE

Les ouvriers de la commune ont eu fort à faire pendant les dernières vacances scolaires.

Profitant de l'absence des élèves, ils ont déposé l'ancien bardage de l'école et ont refait une beauté à la façade.

Voilà une école presque neuve !



RENOVATION THERMIQUE DU STAND DE TIR

Afin d'inscrire le stand de tir, construit par des bénévoles au début des années 80, dans une transition énergétique et de développement des énergies renouvelables, une rénovation thermique est prévue au printemps 2021.

Les panneaux de toiture seront remplacés par des panneaux mieux isolés. Les châssis vitrés et les murs seront également rénovés.



Photo du stand de tir prise par les services de m2A

SERVICES ADMINISTRATIFS

La Mairie est ouverte pour toutes vos démarches administratives.

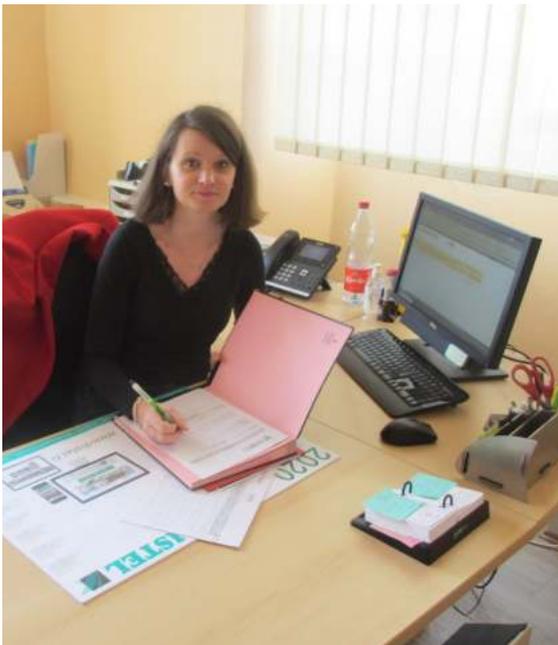
Séverine, Céline et Maryline, une équipe soudée, efficace et souriante.

Malgré les problèmes liés à la crise sanitaire que nous continuons de vivre, la Mairie est ouverte. En présentiel ou en télétravail, l'équipe administrative reste à votre service pour toutes vos démarches éventuelles.

Séverine AUGEREAU employée de la commune depuis novembre 1999, 21 ans de service en avril, dirige l'équipe avec efficacité et bienveillance. Aujourd'hui, Secrétaire de Mairie et maman de deux enfants, Lisa et Louis, Séverine a travaillé sur tous les postes à la suite du départ de Mme Coulon. Séverine est à votre écoute et en mesure de répondre à vos demandes sur tous les sujets, le mardi toute la journée ainsi que le jeudi après-midi en Mairie et en télé travail le lundi matin, le jeudi matin et le vendredi.



Céline HABIG est également l'heureuse maman de deux enfants, Eloïse et Mathilde. Adjointe administrative depuis 2010, elle a la charge de l'Urbanisme, de l'Etat Civil, des contrats, du cimetière, du stock des produits d'entretien pour la Mairie ainsi que des écoles, des commissions, dont celle des personnes âgées ... Céline est en Mairie le lundi et le vendredi, autrement en télétravail.



Maryline BROBECK est adjointe administrative depuis août 2014. Arrivée en CDD pour remplacer Céline en congé de maternité, elle est restée. Elle s'occupe principalement de l'accueil, du Bulletin Municipal, du site internet, des cartes d'identité ou des demandes générales au quotidien. Elle est également en télétravail le lundi, mardi et vendredi mais en présentiel le mercredi et le jeudi.

Heures d'ouverture au public

Lundi 14H00 à 16H00 - Mardi 16H00 à 18H00 – Mercredi 10H00 à 12H00

Jedi 15H00 à 18H00 – Vendredi 14H00 à 16H00

Le secrétariat est joignable par téléphone au 03.89.44.38.92 ou par mail à l'adresse suivante:
mairie@eschentzwiller.fr

DEPART DE JOSÉ BANNWARTH

En septembre 1984, José a été embauché à l'âge de 21 ans à la commune d'Eschentzwiller en remplacement de Monsieur Gérard LORENTZ. Il avait déjà travaillé 4 ans dans une laiterie à BRUNSTATT. Il a débuté avec Monsieur Laurent KREMPER et a travaillé avec lui jusqu'en 1987, puis jusqu'en 1995 avec Monsieur Raymond ANDLAUER.

A partir de 2000 sont arrivés Denis KOELBERT, Jérémy SEMBACH et Thibaut TREMEL ses collègues de travail à ce jour.

José est spécialisé en mécanique mais a de nombreuses autres cordes à son arc. Un ouvrier communal se doit d'être polyvalent, il est donc intervenu à divers postes : entretien général du village, fleurissement, petite maçonnerie, électricité, déneigement. Il lui est arrivé de venir en tracteur de BRUEBACH pour venir déneiger les rues du village lors de gros épisodes neigeux durant lesquels les routes étaient impraticables.

A ses débuts, l'atelier communal se trouvait dans la cave de la Mairie. Il y avait peu de matériel, une brouette, un balai, une pelle et un tracteur. José relevait aussi les compteurs d'eau de tous les habitants de la commune car c'était à la Mairie d'éditer les factures. Il s'occupait aussi du nettoyage de la décharge vers le stand de tir. Il a vu le village s'agrandir et évoluer.

José a travaillé sous la direction de quatre Maires : Monsieur BELTZ, Monsieur GIETZENDANNER, Monsieur FEIGEL et Monsieur IFFRIG.

Après 37 ans passés au service de la commune José a décidé, après mûre réflexion, de quitter le service technique afin de se tourner vers d'autres occupations et centres d'intérêts comme s'occuper à temps plein de son exploitation agricole.

Nous lui souhaitons de belles années et une bonne continuation.



José entouré de ses collègues Denis et Thibaut

ECOLES

Animation sur les oiseaux à l'école maternelle...

Depuis la visite d'un hibou dans le tilleul de l'école maternelle en automne, nous travaillons sur les oiseaux. Loïcia, l'animatrice nature du CINE du Moulin de Lutterbach (Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement) est venue une deuxième fois, jeudi 21 janvier 2021, nous proposer des ateliers sur les oiseaux.

Tout au long de la matinée, nous avons participé à :

1^{er} atelier : la fabrication de boules avec de la margarine et des graines de tournesol pour nourrir les petits oiseaux de notre région.

2^{ème} atelier : nous avons pu reconstituer 5 grands puzzles d'oiseaux et observer leurs différences de becs et de pattes.

3^{ème} atelier : Loïcia proposait de trier ce que mange ou ne mange pas le canard. Nous avons appris qu'il ne faut pas donner de pain, car l'estomac des canards peut gonfler !

Nous remercions beaucoup Loïcia pour tout ce travail intéressant et nous continuons de parler des oiseaux à l'école maternelle.

La maîtresse a installé sa collection d'œufs d'oiseaux. Il y a 10 œufs. Nous voyons qu'ils ont des tailles et des couleurs différentes. Il y a même le plus grand œuf du monde : **un œuf d'autruche !!!**



Futur.e.s journalistes ? Futur.e.s auteur.e.s ?

A l'école d'Eschentzwiller, les CM1/CM2 publient un journal scolaire qui se nomme « Crayon taillé ». Le premier numéro est sorti en décembre, le suivant est en préparation et sortira en avril et le troisième et dernier, avant les vacances d'été. On peut y lire des nouvelles de l'école, de la vie de tous les jours des élèves. On y découvre aussi des textes ou des poèmes sortis de l'imagination des enfants. Et on peut y admirer des photographies ou des illustrations réalisées en classe.

Ce journal permet de valoriser et de diffuser le travail des enfants, de donner une réalité à la nécessité des apprentissages. En effet, on apprend à lire, écrire dans un seul but, s'exprimer, communiquer. Avec ce projet, les élèves travaillent un grand nombre de compétences au programme : écriture, lecture, étude de la langue, arts plastiques mais aussi la capacité à conduire un projet collaboratif sur la durée.

Vous pouvez vous procurer un numéro du journal auprès des élèves ou sur simple demande à l'école primaire, nous en avons quelques-uns en stock. Nous espérons vous compter bientôt parmi nos lecteurs.



Saehan PARK dans les écoles

Saehan PARK est une jeune illustratrice sud-coréenne qui est venue présenter son parcours de vie et son métier à trois classes des écoles le 25 janvier 2021.

Saehan a d'abord montré ses talents aux élèves de maternelle de Mme FEBVAY-CHOFFEL puis elle est allée partager sa passion avec la classe de GS/CP de Mme DUPONT et enfin avec les CP/CE1/CE2 de Mme ROLLAND.

Les enfants ont écouté, raconté, dessiné et reçu les conseils d'une jeune personne qui est allée au bout de ses rêves en éditant son premier album jeunesse, « Papa ballon ».



C'est à travers les mots de la jeune Lola, élève de CE2 que nous vous invitons à découvrir l'histoire de Saehan.

L'histoire de Saehan Park

nourrisson-
bébé

Quand j'étais petite, j'avais des cheveux encore plus piquants qu'un porc-épic !
Ma mère travaillait dans une médiathèque, et, mon père dans une école.
Je suis née en Corée, près de Japon.

7-8-9 ans

J'adorais lire. Mais il y avait un livre que je préférais : « Omye chatons dans un sac ». Il ressemble à un vieux chiffon.

collégienne

À un collège, j'avais envie de devenir dessinatrice. J'ai commencé mon rêve : J'observais des personnes et je les dessinais dans un cahier.

étudiante Et lors, pour réaliser mon rêve, j'ai décidé de partir en France, car il y a plein de bonnes bandes dessinées (L'intin, Astérix, etc.). J'avais PLEIN d'affaires, donc c'était un peu lourd.



Je suis allée dans une école pour devenir illustratrice, j'avais changé d'avis entre temps. Et, à mon IMMENSE bonheur, j'ai reçu mon diplôme.

J'ai, aujourd'hui, sorti mon premier livre. J'ai mis 30 ans à le faire. Il s'appelle "Papa Ballon".

Voilà mon histoire que je garde précieusement dans mon cœur !

CRAPOD'ESCH

Dans le dernier bulletin municipal, l'U.A.E. (Union des associations d'Eschentzwiller) vous avait annoncé que la date de la fête des "Crapod'esch" était prévue le 4 juillet.

Or les conditions sanitaires de notre pays, ne se sont pas améliorées depuis la rédaction de cette annonce.

Le comité d'organisation a donc été contraint de prendre la décision d'annuler encore une fois cette manifestation cette année et de la reporter en 2022. Même si d'ici le mois de juillet les mesures de contraintes sanitaires sont assouplies ou dans le meilleur des cas supprimées, pour organiser une manifestation de cette ampleur, nous avons besoin des sponsors qui tous les ans nous permettent, en achetant les banderoles publicitaires qui sont placées dans la salle polyvalente de boucler le bilan sans avoir besoin d'une aide financière de la commune. Il est exclu que dans les circonstances actuelles nous sollicitons ces entreprises qui, pour la plupart, vivent une situation particulièrement difficile, or sans eux la fête est impossible.

Nous gardons l'espoir qu'en 2022, enfin libérés de toutes ces contraintes sanitaires, nous puissions à nouveau organiser une fête particulièrement réussie avec la participation des habitants de la commune. En attendant, faites bien attention à vous, préservez-vous !



DES NOUVELLES DES ARIAS

Cette année encore, faute de cours et de répétitions en raison de la pandémie, nous n'avons pu organiser notre concert annuel de printemps.



Nous espérons de tout cœur pouvoir bientôt reprendre nos activités et vous donner à nouveau rendez-vous pour de beaux moments musicaux. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont toujours soutenus et continuent à le faire, et nous souhaitons à tous de garder courage et espoir en des jours meilleurs.

La présidente, Monique Coquet.



L'ÎLE AUX COPAINS

Devenir administrateur à L'Île Aux Copains

L'association l'Île aux copains renouvelle comme chaque année une partie de son conseil d'administration.

Lors de notre assemblée générale 2021, nous élirons des nouveaux représentants des parents qui siègeront au sein du conseil d'administration de l'association.

Cette fonction est bénévole et non rémunérée. Elle consiste à s'investir dans le conseil décideur des grandes orientations de l'association.

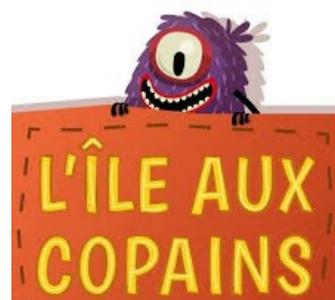
Donc si vous avez l'âme associative et envie de donner un peu de votre temps pour le bien-être des enfants, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Nous acceptons toutes les personnes sans compétences particulières sauf celle de vouloir faire évoluer notre association.

Cela consiste :

- À prendre part et à redéfinir un projet pour les prochaines années
- S'intéresser au monde de l'enfance et de la jeunesse
- Avoir envie de s'investir dans une association œuvrant pour les habitants de plusieurs communes
- Avoir envie de discuter de sujets d'actualité concernant le domaine de l'animation
- Et prendre part à quelques réunions dans l'année

Plus de renseignements auprès du secrétariat de l'association.



Les mercredis récréatifs :

Nos mercredis récréatifs seront en mars et avril bien remplis. Chaque jour, vos enfants pourront disposer d'un maximum d'animations différentes dans des espaces dédiés : un coin loisirs créatifs pour les rêveurs ou plus habiles de leurs mains, une salle où les jeux d'attrapes, les activités physiques et les concours de roulades s'enchaînent ; un espace jeux de société où l'on utilise moins ses muscles mais surtout ses méninges, et enfin, un espace à disposition des plus petits pour leurs permettre de remplir les journées à un rythme plus câlinou.

Vos enfants sont libres de choisir parmi plusieurs activités et sans obligation. Les mercredis récréatifs sont une coupure dans la semaine scolaire où ils pourront choisir de dépenser leur trop plein d'énergie ou simplement de profiter d'activités apaisantes.

Les vacances de printemps 3/10 ans :

Du 24 avril au 10 mai, les vacances d'avril et le printemps seront sous le signe du jardinage ! Nous allons faire pousser des petites choses sous terre, apprendre à les différencier, à les entretenir et au final à les cuisiner ! Ce début de printemps nous permettra de sortir profiter des rayons du soleil au maximum avec de grands jeux en extérieur. Comme toujours à L'Île aux Copains, vos enfants choisiront parmi plusieurs activités et aménageront les vacances qui leurs conviennent.

Les séjours de vacances 2021 :

L'Île aux Copains a ouvert ses inscriptions pour les séjours de 2021, avec un très large choix de destinations.

Un nouveau site internet référençant tous les séjours de l'année est disponible sur www.sejours-lileauxcopains.fr

Certains des séjours sont soutenus par le Syndicat de Communes de l'Île Napoléon et par les communes de Habsheim et de Dietwiller.

Pour les vacances de printemps, nous proposons 3 séjours à l'étranger pour donner aux jeunes un regard nouveau sur le monde, leur faire réaliser ce dont ils sont capables en matière linguistique et leur donner la confiance dont ils ont besoin (Japon, Barcelone et Londres).

Un séjour dans plusieurs parcs d'attractions en Allemagne (Parcs d'attractions).

Ainsi qu'un séjour pour permettre de se ressourcer et de favoriser l'imagination, ce qui place l'enfant en position de créateur (Nature et Découverte).

Le service jeunesse 11/17 ans :

De beaux projets et le plein d'activités au nouveau local jeunes

Les nombreux jeunes, qui depuis son ouverture, fréquentent le nouveau local jeunes situé au 1 rue des peuplier 68440 Eschentzwiller, s'épanouissent au contact de leur animatrice qui leur propose tout au long de la semaine de nombreuses activités mais surtout une écoute pour développer leur projet.

A leur demande, deux projets sont en cours de réalisation afin que le public s'approprie ce lieu. Dans un premier temps, les jeunes pourront sur plusieurs mercredis s'initier au « graff » avec l'aide d'un artiste local, dans un projet qui leur permettra de réaliser une fresque et plusieurs tableaux afin qu'ils s'identifient à ce nouveau lieu.

Dans un second temps, l'aménagement de l'espace sera complété par la réalisation de mobilier en palettes avec l'intervention d'un menuisier pour les accompagner dans la réussite de ce projet. Avec l'arrivée d'un baby-foot « bonzini » tout neuf offert par la commune, les jeunes peuvent tous les jours se retrouver de 16h30 à 19h et y trouver un lieu propice aux échanges, aux rencontres pour leur offrir une bulle d'oxygène et de loisirs.



Les vacances de printemps approchent...

Le temps des vacances, le site périscolaire de Dietwiller sera investi par les jeunes et aménagé en différents espaces afin que le public puisse profiter au maximum des installations que nous offre la commune sur lequel nous évoluons.

Au programme : des animations gratuites de proximité sur les communes d'Habsheim, de Dietwiller et d'Eschentzwiller, un accueil jeune à la journée et à la demi-journée avec des sorties adaptées et des soirées thématiques pour profiter pleinement des vacances et leur offrir une parenthèse riche en découvertes et rencontres.

Une navette au départ d'Eschentzwiller sera proposée aux jeunes de la commune pour se rendre sur le site de Dietwiller

Le secteur ados à sa page Facebook : L'île aux copains jeunesse

Son Instagram et son Snapchat : Ados_liac

Informations et inscriptions pour l'ensemble des actions au secrétariat de l'association située au 16A rue des Celtes 68510 Sierentz. Tel au 03.67.26.61.68. Mail : contact@lileauxcopains.fr



LES CHATS LIBRES D'ESCHEN

Quelques nouvelles de notre association.

Depuis sa création en 2018, 19 chats errants du village sont devenus « chats libres d'Eschen ».

Ils ont été trappés, stérilisés et identifiés par puce à la SPA, en partenariat avec la mairie. Ils ont ensuite été relâchés sur leur lieu de capture dans le village.



Ils sont actuellement suivis et nourris quotidiennement, notamment par les bénévoles de l'association. A ce propos, nous remercions deux gentilles concitoyennes pour leur soutien par des dons de croquettes.

D'autre part, 10 chatons ont été récupérés et placés dans différents foyers.

Pour tout renseignement concernant les chats errants, vous pouvez téléphoner au 03 89 54 24 19.

Et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues à l'association...

REMERCIEMENTS

À la suite du décès tragique de Madame Estelle LUCE qui a habité de nombreuses années à Eschentzwiller, la famille nous a demandé d'insérer ces quelques lignes.

De Valentin, Lomée, Elléa, Floriane ERBS, et William.

Nous avons été profondément touchés par vos témoignages de soutien dans ces douloureux moments.

Nous vous remercions de tout cœur de vos manifestations de sympathie à notre égard, et vous exprimons notre profonde gratitude.



D'STIMME

André BAUMERT est l'un des 5 finalistes du concours de chant en alsacien D'Stimme organisé par l'OLCA (Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle) et Radio France Bleu Elsass.

La 4^{ème} saison de D'Stimme débute en novembre 2019.

De la trentaine de candidats seuls dix sont sélectionnés sur présentation de leur maquette.

Les critères de sélection sont l'articulation et la diction, la justesse et le respect du tempo, la qualité de la voix.

Les dix sélectionnés se voient offrir l'enregistrement de leur chanson dans les studios de Radio France Bleu Elsass début février 2020. La crise sanitaire donne un coup d'arrêt au concours jusqu'à début 2021.

Cinq candidats sont retenus pour poursuivre l'aventure.

Parmi ces cinq finalistes figure André Baumert, 85 ans, habitant d'Eschentzwiller depuis 1967.

Il est le doyen de cette 4^{ème} édition.



Avec son épouse il chante depuis longtemps en alsacien, en français. Il a participé à plusieurs événements dont « A Friejohr fer unsri Sproch *».

Pour le concours D'Stimme, il présente une composition originale « Was ich schù lang will sàga **». André écrit la chanson en français il y a quelques années, puis la traduit en alsacien. Cette magnifique chanson pleine d'émotions met en lumière un sentiment qui le préoccupait depuis longtemps.

La chanson d'André est soumise au vote des internautes du 15 février au 22 mars 2021.

André Baumert attache une grande importance à l'alsacien, qu'il considère riche, agrémenté de nombreux jeux de mots, de sous-entendus, de mots et d'expressions à double sens, permettant ainsi la création musicale.

Il souhaiterait que l'alsacien continue d'être transmis aux jeunes générations.

Il avoue avoir pris énormément de plaisir lors de l'enregistrement avec l'orchestre professionnel de Radio France Bleu Elsass.

Souhaitons à André de séduire les auditeurs et d'être parmi les trois finalistes le 14 mai 2021 sur la scène des Tanzmatten de Sélestat.

* Le printemps de la langue régional

** Ce que je veux dire depuis longtemps



WÀS ICH SCHÙ LÀNG WÌLL SÀGA

S'lejt mìr ebs ùfem Harz,
Ich kà's kùm noch ertràga.
Fir mich a groÙa Schmarz,
Dàs mües ich èich sàga.

Mini Kinder sinn gebora
Ùn ìn dr Wàgel glaga,
Vor viela viela Johra
Hat na ebs mächta sàga.

Dia Knirps wara schù groß,
Tüa mich nìt a Mol àchta.
So schnall mr frogt sich blos,
Ùn kà's eifàch nìt sàga.

Hà ihna äffters gfaht,
Dàs kà ich nür berauia,
Hat si so garn verwähnt,
Ùn kà's trotzdem nìt sàga



André BAUMERT

Verwàch àm a scheena Morga,
Hà's fàscht nìt kenna glàuiwa,
Gescht klei ùn ohna Sorga,
Kà 's immer no nìt sàga.

Pläzlig stehn sìe vor mìr,
Groß, rìschtig ùn erwàchsa,
So schnall geht's, glàuiwa mìr's,
Werùm kà ich's nìt sàga.

Erlabt hàn ich's zwàr nìt
Kà mich doch nìt beklàga,
S'het's nìt ga saller Zitt,
Drümm traui ich's àui nìt sàga.

Jetzt ìsch's andlig so witt,
Kà eifàch nìmma wàrta,
As ìsch doch härschti Zitt,
Fir wàs ich na will sàga,

Ùf dr Züng hàn ich dàs Wàrtala
Schù Johra, Johra làng,
Àwer jetzt will ich na sàga
Dàs ich sie sehr lieb hàn..

JE N'AI JAMAIS SU

*Ce que j'ai à vous dire
Me pèse de plus en plus
Même avec le sourire
Car je n'ai jamais su*

*Il y a bien longtemps
J'étais très ému
Quand sont nés mes enfants
Mais je n'ai jamais su*

*Ces bambins ont grandi
Je ne m'en suis pas aperçu
Trop vite à mon avis
Non je n'ai jamais su*

*Souvent j'étais absent
Mais j'aurais tant voulu
Câliner tendrement
Pourtant je n'ai jamais su*

*Un matin je me réveille
Non, je n'y ai pas cru
Enfants encore la veille
Et je n'ai jamais su*

*Voilà ce qui en résulte
Je n'avais pas la berlue
Devant moi des adultes
Pourquoi n'ai-je jamais su ?*

*Ce que disent tous les parents
Je ne l'ai jamais vécu
Ce que désirent les enfants
Moi je ne l'ai jamais su*

*Je veux leur dire enfin
Sans aucune retenue
Et sans attendre demain
Ce que je n'ai jamais su*

*Ce que je n'ai jamais su
C'était comment leur dire
Que très fort je les aime
Mais maintenant... je sais.*

André Baumert



LES CLES DES CRAPAUDS

Vous vous êtes déjà posé les questions suivantes :

Pourquoi le blason d'Eschentzwiller est constitué de deux clés ?

Pourquoi le crapaud est l'animal totem du village ?

Nous avons posé la question à Edmond Buhler, de la société d'Histoire d'Eschentzwiller.

L'emblème d'Eschentzwiller est constitué de deux clés, dont le descriptif en héraldique est : *"d'argent à deux clés de sinople posées en sautoir, les panetons tournés à l'extérieur vers le chef"* ce qui veut dire que le fond de l'écu est blanc (*argent*) les deux clés vertes (*sinople*) croisées (*posées en sautoir*) la partie plate (*panetons*) tournées vers l'extérieur et vers le haut (*chef*).

L'église paroissiale d'Eschentzwiller attestée pour la première fois en 1192 est vouée aux saints chrétiens Pierre et Paul au moins depuis 1481. Généralement, dans l'iconographie chrétienne Saint Pierre est représenté avec les clés du royaume des cieux (voir citation des Évangiles, Matthieu, Chapitre 16 :18-19 : « *Et moi, je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Église, et que les portes du séjour des morts ne prévaudront point contre elle. Je te donnerai les clefs du Royaume des Cieux : ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux* ».). Sur le grand tableau du chœur de l'église d'Eschentzwiller, Saint Pierre est représenté tenant dans sa main droite une paire de clés. Dans le clocher porche du XV^e siècle de l'église sur la clé de voûte on retrouve ces deux clés. Pour rappel, le clocher est classé à l'inventaire des monuments historiques. Ces deux clés figurent aussi, avec les armoiries des sires d'Andlau (seigneurs d'Eschentzwiller) sur la pierre borne trouvée par la Société d'histoire sur les limites du ban (entre Eschentzwiller et Bruebach) et posée il y a quelques années devant la mairie. Il est donc probable, selon les connaissances actuelles, que le village a choisi ses armoiries pour rappeler les clés de Saint Pierre.

Dans le temps, les habitants de nombreuses communes étaient affublés de sobriquets qui pouvaient avoir diverses origines (règne animal, spécialité locale, environnement, défaut ou qualité, etc.)

Ainsi pour Eschentzwiller, il existe plusieurs sobriquets : Les crapauds, les sauterelles, les tritons. Le plus couramment utilisé était : « les crapauds ».

Le sobriquet des habitants de Zimmersheim par exemple, était : les grenouilles.

Sans doute ces surnoms proviennent-ils de la nombreuse présence de ces batraciens dans la zone marécageuse qui existait au pied des collines.

Lorsqu'il y a quelques années, il a été décidé d'organiser une fête dans le village, les organisateurs se sont rappelé ce sobriquet pour nommer cet évènement "les Crapod'esch".



LES CONFITURES DE PAPA BOHN

Habitant à ESCHENTZWILLER depuis 2010, j'ai créé « les confitures Papa Bohn » en auto-entrepreneur depuis 2012. Une activité secondaire qui me permet d'utiliser les fruits de notre verger, la bière de notre brasseur, du vin d'Alsace. Une boutique en ligne a vu le jour en 2020 avec le Covid, permettant de présenter mes produits ainsi qu'un système de Click & Collect.

Les confitures Papa Bohn
16 A rue de Habsheim
68440 ESCHENTZWILLER
lesconfitures-papabohn.com



CONCOURS DE DESSIN

Capucine BELTZ, 7 ans, est la gagnante du concours de dessin proposé dans le Bulletin communal de janvier, sur le thème « Quand je serai grand(e), je serai... ». Capucine est en classe de CE2 chez Madame ROLLAND à l'école primaire d'Eschentzwiller. Plus tard, elle souhaite être danseuse. Le dessin c'est sa passion et elle aime aussi beaucoup le bricolage.

« Je suis très contente d'avoir gagné au concours de dessin. »



POUR DES JARDINS PLUS VERTS, C'EST LE MOMENT !

Eschentzwiller c'est à 90 % des maisons individuelles et donc beaucoup de jardins.

Il est encore temps de planter ; voici quelques principes et conseils sur un sujet à bien maîtriser.

Choisir et planter un arbre

Choix : Il dépendra du but recherché : décoration, ombre, brise vue ou brise vent...ou de la place disponible ou encore du voisinage dont on respectera la vue, la lumière et la propreté des sols. Des règles de distanciation sont à respecter*.

De manière générale, choisissez de préférence des essences locales, adaptées à nos sols et à notre climat. Evitez les espèces exotiques dont on connaît moins bien les propriétés, les risques phytosanitaires et de dispersion dans la nature. Dans tous les cas, planter c'est aider la biodiversité et le climat.

Parmi les **arbres à feuilles caduques**, le chêne commun est aujourd'hui l'arbre le plus résistant au changement climatique en Alsace ; Il résiste bien à la chaleur et à la sécheresse. Les hêtres, charmes et frênes souffrent du manque d'eau ou de maladies fongiques. De très beaux chênes sans doute bicentennaires, poussent le long du Muhlbach à hauteur de la ferme Roellinger.

Pour l'ombre on pourra s'orienter par exemple vers un mûrier, un catalpa ou tous les arbres dits « pleureurs ».

Parmi les **décoratifs**, le choix peut se porter sur un tulipier, majestueux arbre d'ornement qui peut atteindre 30 m. de haut. Un très bel exemplaire est visible à l'école maternelle du village ainsi qu'au Vert Coteau à Zimmersheim. Les érables sont aussi un excellent choix avec leur feuillage automnal resplendissant. Les hêtres roux ont une présence majestueuse. Ils se plaisent bien dans nos villages pour peu qu'ils aient assez d'eau.



Hêtre roux



Fleur de tulipier

Les conifères : ils ponctuent la ligne d'horizon d'Eschentzwiller comme celle de nombreux villages sundgauviens. Il était de tradition de planter un sapin devant chaque maison. Aujourd'hui le choix se porte plutôt vers des conifères d'ornement : cèdres, épicéas bleus ou pleureurs, araucarias etc...On peut admirer, à Eschentzwiller comme à Zimmersheim, des résineux du type ifs ou taxus âgés de 40 ans devenus de véritables parasols.

Là aussi, attention à leur procurer assez d'humidité.

Les fruitiers : en plus de l'ombre et d'une belle floraison, pommiers, cerisiers ou pruniers vous apporteront, à vous et à pas mal d'oiseaux et petits mammifères, de quoi vous régaler. Ils sont un plus pour la biodiversité.

Emplacement : si vous avez le choix, plantez-le au Sud / Sud Est. Il vous prodiguera ombre et fraîcheur en été. Sachez qu'une rue bien arborée gagne 4 à 6 degrés de fraîcheur par rapport à une surface enrobée nue.

*S'il n'existe aucune règle locale, la distance minimum à respecter par rapport au terrain **voisin varie selon la hauteur de votre plantation** :

Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 mètre. Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres.

Pour une bonne plantation :

L'automne, l'hiver hors période de gel et le début du printemps sont idéaux pour planter.

Rappel des bonnes pratiques de plantation pour arbres et arbustes :

- L'emplacement de votre arbre une fois bien choisi, vous creuserez un trou largement plus grand que la motte racinaire de l'arbre ; deux à trois fois plus large.
- La profondeur sera supérieure à la hauteur de la motte pour pouvoir garnir le fond de terre enrichie d'engrais organique ou de compost. Le point de greffe restera toujours au-dessus du niveau du sol.
- Toujours planter le tuteur en premier et du côté des vents dominants !
- Défaire et aérer les racines, tenir en place et rajouter peu à peu la terre. Secouer légèrement l'arbre pour que la terre emplisse bien tous les espaces. Tasser modérément au fur et à mesure. Remettre de l'engrais avant de couvrir avec la terre végétale que vous aurez réservée.
- Avec le surcroît de terre et du compost formez une cuvette autour de l'arbre pour une meilleure hydratation. Vous pouvez pailler au choix, un mulch d'écorces étant idéal.

Arrosage

Nous reprendrons sur ce point le conseil de **Philippe Girard, jardinier paysagiste à Eschentzwiller** : « *Raisonner les arrosages de printemps. Un arrosage hebdomadaire copieux sera préférable à un arrosage quotidien. Les plantes vont ainsi développer un système racinaire plus important qui les rendra plus résistantes à la sécheresse* ».

M.Girard nous a également donné des conseils de paillage, pour les haies entre autres, plantation que nous aborderons dans un autre numéro.



Puisqu'on vous dit qu'il faut copieusement arroser...

QUICHE CHEVRE-EPINARDS

Ingrédients (pour 4 personnes) :

1 pâte feuilletée toute prête
500 g d'épinards frais
3 œufs
150 g d'emmental râpé
une bûche de chèvre
10 cl de crème fraîche liquide
sel, poivre, moutarde
Pignons de pin

Préparation de la recette :

Préchauffer le four thermostat 7 (200°C).

Laver les feuilles d'épinard et les faire fondre dans une poêle avec un peu de beurre. Les verser dans une passoire pour les égoutter.

Dérouler la pâte feuilletée et la mettre dans le moule beurré. Piquez-la avec une fourchette. La badigeonner de moutarde.

Mettre les épinards bien égouttés dans un saladier, ajouter les œufs, la crème fraîche, l'emmental râpé, le sel et le poivre (on peut y ajouter 150g de lardons fumés).

Mettre la préparation obtenue sur la pâte, déposer des rondelles de fromage de chèvre puis parsemez de pignons de pin.

Faire cuire 40 min environ.



LES ASTUCES DE MAMIE

Redonner du croquant à une salade défraîchie

Une salade conservée trop longtemps peut se défraîchir.

Pour lui redonner un aspect croquant, plongez votre salade dans un récipient rempli d'eau très froide (vous pouvez y ajouter des glaçons) et laissez agir une heure environ.

Votre salade retrouvera alors toute sa texture croquante. Cette astuce fonctionne avec presque tous les légumes et crudités.

Monter à coup sûr les blancs en neige

Si vous voyez que vos blancs ne montent pas, ajoutez une cuillère à café d'eau froide. Une fois incorporée, il faut recommencer à battre doucement les blancs et accélérer jusqu'à ce qu'ils montent.

Si un peu de jaune est tombé dans vos blancs d'œufs, pas de panique, incorporez quelques gouttes de jus de citron et recommencez à battre. Ils vont monter tout seuls !

DECHETS VERTS

À la suite d'un différend entre la commune de Dietwiller et la Société Roellinger concernant l'accès à sa déchetterie verte, cette dernière n'a pas souhaité renouveler la convention de dépôt de déchets verts qu'elle avait signé avec le SIVOM de Mulhouse.

Cette convention permettait, depuis plus de 20 ans, aux habitants de Dietwiller, de Zimmersheim et d'Eschentzwiller de déposer gratuitement leurs déchets verts dans cette structure.

A l'avenir, nos habitants devront déposer leurs déchets verts dans les déchetteries traditionnelles à Rixheim ou Riedisheim.

LA SANTE A VOTRE PORTE

MEDECINS GENERALISTES

Cabinet des Dr DA SILVA, BAEUMLIN et
SCHINDLER
Terrasses de l'Etang
8, rue de Mulhouse
ESCHENTZWILLER
03 89 43 83 46

CABINET INFIRMIER

Infirmiers à domicile
Valérie GUTMANN
Vivien SENECHAU
Alexandre CHALMET
Terrasses de l'Etang
8, rue de Mulhouse
ESCHENTZWILLER
03 89 06 29 27

OSTÉOPATHE

Alexis TANZI
Terrasses de l'Etang
8, rue de Mulhouse
ESCHENTZWILLER
06 70 33 82 50



PEDICURE-PODOLOGUE

Sylvie NOIRAUX-HAEMMERLE
Terrasses de l'Etang
8, rue de Mulhouse
ESCHENTZWILLER
03 89 42 89 78

CABINET DE KINESITHERAPIE

Mélissa GRASSER
Amandine HETZLEN
Vincent PERRIERE
Terrasses de l'Etang
6, rue de Mulhouse
ESCHENTZWILLER
03 89 43 97 11

MASSEUR KINESITHERAPEUTE A DOMICILE

Gunther Beltz
06 82 13 50 20
Guntherbeltz@gmail.com

TAXI DES COLLINES

Taxi + transport de malades
06 07 10 96 05
2, rue de la Hardt
ESCHENTZWILLER

